



Carcassonne, le 20 novembre 2018

**Mesdames, Messieurs  
Les Présidents de Clubs**

**OBJET** : *Label Jeunes.*

Mesdames, Messieurs les Présidents,

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football du 13 décembre 2014 a voté une évolution du Label Qualité FFF Ecole de Football par la délivrance d'un Label Jeunes (Catégorie U6 à U19) qui représente une distinction nationale visant à récompenser les clubs les plus méritants en matière de structuration et de développement.

Elle se traduit par la volonté de la FFF de renforcer le projet club qui doit se matérialiser par la mise en place d'une politique sportive autour de la pratique des jeunes en cohérence avec la politique fédérale.

Le Label Jeunes FFF est accessible à tous les clubs, groupements et entente de clubs qui respectent le périmètre proposé, quel que soit leur niveau de compétition.

**Afin de vous encourager** dans cette **démarche de labellisation**, le **District de l'Aude** de Football **récompensera**, au travers d'une **dotation matérielle, tout club** qui **déposera un dossier** et qui ne pourrait prétendre à la délivrance du label.

**De plus**, dans le cadre de la campagne CNDS 2019, et par le biais de la Fiche Action Club (mise en place d'actions en vue d'obtenir le label), **votre club pourra également prétendre obtenir une aide financière.**

**Pour vous guider, conseiller et valoriser dans cette démarche de structuration de projet**, nous vous informons que tout club qui effectuera un autodiagnostic recevra la visite des membres de la Commission Départementale du Label Jeunes.

Conscient de l'intérêt que vous accorderez aux informations délivrées, nous vous prions de recevoir, Madame, Messieurs les Présidents, l'expression de nos sincères salutations sportives.

Le CDFA du District de l'Aude  
Cédric ROQUE

Le Président du District  
Claude LACOUR



## OBJECTIFS ET PHILOSOPHIE

Le Label Jeunes a pour objectif d'accompagner la structuration des clubs et de développer le projet autour de 4 axes :

- **Le projet associatif** : il vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.
- **Le projet sportif** : il vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.
- **Le projet éducatif** : il vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.
- **Le projet d'encadrement et de formation** : il vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

## LES CONDITIONS D'OBTENTION DU LABEL

En fonction du nombre de points validés par axes, un club peut prétendre obtenir :

- Le label Elite,
- Le label Excellence,
- Le label Espoir.

Pour prétendre au Label Jeunes FFF, les clubs doivent respecter un certain nombre de critères dits « incontournables » répartis par projet.

Considérés comme des éléments essentiels de la structuration des clubs, ils constituent le socle indispensable au bon fonctionnement des clubs et à la mise en place d'un véritable projet de club.

Ils sont répartis par nature de projet et par famille de critères, sachant que pour certains critères, le niveau d'exigence est variable selon le niveau de label.



## LES CRITERES INCONTOURNABLES

### **PROJET ASSOCIATIF**

**Agrément Jeunesse et Sport**

**Bases sécuritaires**

**Effectifs minimum de jeunes pratiquants licenciés**

### **PROJET SPORTIF**

**Minima d'équipes engagées (garçons et filles)**

### **PROJET EDUCATIF**

**Application du programme éducatif fédéral**

**Affichage des supports fédéraux**

### **PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION**

**Niveau de l'encadrement**

**Plan de formation de l'encadrement**

## LES CRITERES CUMULABLES

Pour prétendre au label, les clubs doivent, dans le cadre de critères dits « cumulables », atteindre un minimum de points pour chaque projet, sachant que chaque niveau de label requiert un minimum de points qui lui est propre.

Ces critères cumulables sont donc répartis par nature de projet et par famille de critères. Ils traduisent la capacité des clubs à mettre en place et à suivre un véritable « projet club » par la réalisation d'actions de développement et l'atteinte d'objectifs quantitatifs.

	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet Associatif	50	60	70
Projet Sportif	50	70	80
Projet Educatif	70	70	70
Projet de Formation de l'Encadrement	50	70	80



## LA CONSTITUTION DU DOSSIER

La constitution du dossier du Label Jeunes se fait via FootClubs (aucun dossier n'est envoyé par les instances fédérales).

Il est impératif que le gestionnaire de votre club ouvre un profil d'utilisateur à la personne qui va être en charge du projet Label Jeunes. Pour cela, le gestionnaire FootClub doit :

- se rendre sur FootClubs
  - o Menu
  - o Organisation
  - o Utilisateurs FootClubs :
    - créer un profil et cochez la case « PROJET CLUB ».

Une fois cette étape effectuée, le référent du Label Jeunes pourra se connecter sur FootClubs, avec son propre mot de passe et remplir le dossier de labellisation.

**Tout dépôt de dossier entraînera la visite d'un ou des membres de la Commission Départementale du Label Jeunes.** A l'issue de cette visite, en cas d'avis favorable, les

évaluateurs soumettront à la Commission Régionale du Label Jeunes ledit dossier.

En cas de décision défavorable, une notification est adressée par voie électronique à destination de la messagerie officielle du club, indiquant le motif du refus

Le Label Jeunes FFF est valable pour une durée de trois saisons, à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label.

### Logos officiels du Label Jeunes FFF selon les 3 niveaux d'obtention



**LABEL JEUNES**  
ESPOIR



**LABEL JEUNES**  
EXCELLENCE



**LABEL JEUNES**  
ELITE



## ECHEANCIER DU LABEL JEUNES

DATES	PROCEDURE
<b>Octobre 2018</b> : Mise en ligne de l'outil sur FootClubs (autodiagnostic et candidature).	<b>ETAPE 1</b> : Autodiagnostic des clubs sur FootClubs onglet « projet club » : Mi-Septembre-Octobre.
<b>31/10/2018</b> : Date limite de dépôt des dossiers des clubs nationaux (N1, N2, N3).	<b>ETAPE 2</b> : Réunions de visites et conseils auprès des clubs ayant rempli l'autodiagnostic – Prise de contact du CDFA et de son adjoint : <b>Octobre - Janvier</b> .
<b>31/01/2019</b> : date limite de dépôt des dossiers.	<b>ETAPE 3</b> : Dépôt du dossier complet sur la plateforme.
<b>15/06/2019</b> : date limite d'envoi des dossiers à la FFF.	<b>ETAPE 4</b> : Visite d'évaluation en club pour l'ensemble des catégories : Février - Avril.
	<b>ETAPE 5</b> : Bilan au District avec les membres du club et proposition à la Commission Régionale : Mai.

